**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU MAROC**

*Le 8 novembre 2022 (14h30-18h-00)*

**Prononcée par :** SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation marocaine et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par le Maroc dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2017, notamment la création du Mécanisme national de prévention de la torture, ainsi que le renforcement du cadre juridique et institutionnel de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Burkina Faso encourage le Maroc à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits de l’homme sur le terrain.

Le Burkina Faso recommande au Maroc :

1. de veiller à ce que les victimes de la traite bénéficient d’une protection et d’un soutien adéquat ;
2. de sensibiliser la société aux dangers et aux conséquences de la violence à l’égard des femmes.

Nous souhaitons au Maroc un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**